



Request for Proposal

Title: Building Repairs at Stony Plain, Alberta

RFP Closing Date/Submission Deadline: 15 September, 2015 2:00 P.M.

Duration of Contract:

Start Date : **Date of Signing**
Termination Date : **March 31, 2016**

The purpose of this Request for Proposal is: to obtain the materials and services to replace a roof at the Environment Canada weather station near Stony Plain, Alberta

We are proposing to replace the existing roof on the operations building located at the Stony Plain Upper Air Station. The roof has exceeded its life expectancy and is showing signs of significant deterioration which has recently resulted in several leaks.

Contracting Authority

Carl Bathgate
Regional Manager PNR / Gestionnaire
regional RPN
Contracting and Finance Directorate /
Direction générale des
approvisionnement et finance
Environment Canada
Prairie & Northern Region

Eastgate Offices
9250-49th Street NW
Edmonton, AB T6B 1K5

e-mail : carl.bathgate@ec.gc.ca
Phone: (780) 951-8659

Environment Canada reserves the right not to accept the proposal received.

The successful bidder will be expected to enter into a Short Form Service contract with Environment Canada.



**STATEMENT OF WORK
K4E21-15-0024**

Title: Building Repairs at Stony Plain, Alberta

Submission Deadline: 15 September, 2015 2:00 P.M.

Duration of Contract:

Start Date : **Date of Signing**

Termination Date : March 31, 2016

Background: Environment Canada (MSC) owns and operates a weather station just west of the town of Stony Plain, AB. The facility is on a large parcel of land which includes an operations building with an attached training trailer, a hydrogen building, storage garage and several meteorological instruments throughout the field. The facility is staffed regularly 7 days a week with rotational shift workers.

The operations building were originally constructed in the 1960's with several additions and modifications along the way. The roof is long past its life expectancy and recently a significant leak was detected following a rain event.

Following this event we had a local roof specialist prepare a roof inspection report for the operations building. The recommendations from this report have been reinterpreted in the statement of work below which will serve as a guide for proposals.

Statement of Work:

Demolition

- Remove and dispose of deck and fencing on rooftop
- Remove and dispose of metal flashing
- Remove and dispose of existing roof system to concrete deck
- Remove and dispose of any non-functional roof penetrations
- Remove and replace weather instruments to original position
- All material must be disposed in an accredited landfill or waste facility.

Installation

- Install new 2 ply 15# felt vapour barrier in asphalt
- Install new sloped E.P.S Type 1 insulation
- Install 25 mm layer of shiplapped asphalt coated wood fiberboard over primary insulation



- Install new 2 ply S.B.S modified bitumen membrane. The membrane base sheet should be a minimum of 2.2 mm in thickness and 90g/m² of glass mat reinforcement. The membrane cap sheet should be a minimum of 4 mm in thickness and 180g/m² of polyester reinforcement. In addition, the cap sheet should be self-protected with coloured granules. The S.B.S modified bitumen membrane sheets should be installed in strict accordance to the manufacturers recommendations.
- Install a new 26 gauge prefinished galvanized steel flashings to roof perimeters. Fascia should be fully clad with metal.
- Install a new 26 gauge galvanized metal to interior walls and counter flashings.
- Increase all roof perimeters with new wood blocking to accommodate the new installation thickness.
- Install new flashings to plumbing vent stacks
- Install new gumboxes to replace existing
- Install new fencing, decking and walkways

See Annex "A" for additional photos and information.

Bidders wishing to conduct an on-site inspection prior to quotation are requested to set up an appointment with site manager K. Cristo on the week of 24 - 28 August 2015. Phone 780-963-2707.

Basis of Payment:

All work will be subject to inspection by an independent inspection service according to a commissioning checklist prior to payment

Method of Payment:

Estimate as supplied: **Basic proposed dollar amount, plus GST**

Contract is to be paid by benchmark and/or in full, upon acceptance of all specified deliverables. Departmental Representative must review and approve deliverables prior to any compensation.

Note the actual benchmarks will be determined at time of contract signing.

The Departmental Representative will serve as point of contact for the contractor and verify satisfactory work completion in accordance with the Statement of Work. Following review, receipt of completed work, and acceptance of each invoice, payment shall be made within 30 days.

INTELLECTUAL PROPERTY RIGHTS: Not Applicable



**Submission of Quotations: All submissions MUST include RFP # K4E21-15-0024
All submissions must be received no later than 15 September, 2015 to:**

Carl Bathgate,

Regional Manager PNR / Gestionnaire regional RPN

Contracting and Finance Directorate / Direction générale des approvisionnements et
finance

Environment Canada

Prairie & Northern Region

Eastgate Offices

9250-49th Street NW

Edmonton, AB T6B 1K5

carl.bathgate@ec.gc.ca

Telephone: (780) 951-8659

Information to be included on the bid:

For Technical Proposal: (The technical proposal consists of all information in response to the Evaluated Criteria). Information to be included in the bid

1. Project timeline for deliverables.
2. Technical Proposal.
3. References / Resumes.
4. Page number(s) for Mandatory Requirements (Section 1.0 below).
5. Use Evaluated Proposal Criteria for bid according to the guidance provided in the Table below:

For Financial Proposal:

2 – In Separate Envelope: Financial Bid

Note that all proposals MUST include Technical Evaluation responses in a SEPARATE envelope from Financial Bid Proposal.

TECHNICAL PROPOSAL CRITERIA:

All bidders should consider and include the following information as part of their proposal when preparing information to answer and comply with the technical evaluation portion of their submission. Resumes may be accepted in place of a technical proposal if they include all mandatory criteria and demonstrate the required point rated criteria:



EVALUATION CRITERIA

- Mandatory Criteria:** Bidders must meet these criteria in order to be further considered. Failure to meet mandatory criteria will result in being eliminated from further consideration. Each mandatory requirement must be checked off “Yes”. Failure to meet any mandatory requirement will result in the elimination of bid from the competition.

Section 1.0 Mandatory Requirements

Criteria	Page #	Yes	No
<p>Attention Bidders: Write beside each of the criteria the relevant page number(s) from your proposal which addresses the requirement identified in the criteria.</p> <p>The Contractor shall demonstrate experience in Project Management and shall clearly outline how they will approach completion of this project by providing a step-by-step outline of the process in their proposal.</p>			
<p>The Contractor must provide professional résumés of all project staff (including subcontractors) that clearly state their experience and expertise relevant to the project objectives. A copy of applicable professional certification is to accompany at least one resume.</p>			
<p>The Contractor will include a copy of Workman’s Compensation certificate</p>			
<p>The Contractor will include a copy of their Proof of Insurance to a minimum \$2 million dollars.</p>			



II. Point-Rated Criteria: Bidders will be awarded points according to rating criteria listed below (5,000 pts). Each point rated requirement section (A2.1, A2.2, A2.3) must achieve a minimum point score in order for the proposal to receive further consideration. A proposal that records less than the minimum score for any section will be considered **non responsive** and will be eliminated from the competition.

Section 2.0 Point Rated Requirements

A.2.0	POINT RATED TECHNICAL CRITERIA: (Rating: 4=excellent, 3=very good, 2=acceptable, 1=poor, 0=unsatisfactory)	WEIGHT	RATING	SCORE
A.2.1	DEMOLITION STRATEGY			
a)	Demonstrated understanding of scope of the demolition and disposal of waste as set out in Request for Proposal. The bid will provide information on how this portion of the contract will be accomplished.	100		
b)	Breakdown of the demolition and disposal; including planning and detail of tasks; detailed schedule and timetable; realistic estimation of the time required to complete the work.	100		
c)	Describe disposal options for material, including preferred method. All disposals should include disposal in a certified waste site or facility.	100		
	Maximum points available		1200	
	Minimum points acceptable			



Points awarded			
A.2.2. TRAINING & EXPERIENCE of Personnel	WEIGHT	RATING	SCORE
a) Demonstrated experience in projects of this nature. Bidders should indicate relevant experience of persons assigned to each aspect of this work.	200		
b) Performance references of three different clients for whom projects of equal scope and complexity have been completed in the last 5 years.	250		
Maximum points available		1800	
Minimum points acceptable			
Points awarded			
A.2.3 MATERIALS and DURABILITY	WEIGHT	RATING	SCORE
a) The proposed final structure is to last between 20 – 25 years. Bidders will suggest material components including in their bid and why these materials will last for this time period.	125		
b) Description of roof construction, including shingle type.	125		
c) Is a warranty offered? Describe.	125		
d) Strategy for liaison with the Technical Authority.	125		
e)			
Maximum points available		2000	
Minimum points acceptable			
Points awarded			
MAXIMUM TOTAL POINTS AVAILABLE		5000	
MINIMUM TOTAL POINTS ACCEPTABLE			
TOTAL POINTS AWARDED			



Assignment of Points (Rating)

	CATEGORIES	MAXIMUM SCORE	4
QUALIFIED	EXCELLENT:	Exceptional. Should ensure extremely effective performance.	4
	VERY GOOD:	Above average and more than adequate for effective performance.	3
	ACCEPTABLE:	Average and should be adequate for effective performance.	2
	POOR:	Just acceptable and should meet minimum performance requirements.	1
UNQUALIFIED	UNSATISFACTORY:	Unacceptable. Insufficient for performance requirements.	0



Financial Proposal Evaluation: Note that all proposals submitted by mail MUST include Technical Evaluation responses in a SEPARATE envelope from Financial Bid Proposal.

The Financial Proposal will include a breakdown of the proposed materials, and a second line or section with proposed labour cost.

**The Basis of Selection to issue the resulting Contract is:
Highest Compliant Combined Rating of Technical Merit and Price:**

To qualify, bidders **must** meet all mandatory requirements as well as the minimum score identified for the point-rated technical criteria. The contract will be awarded based on a determination of best value taking into account both the technical merit of the proposals and the price evaluations.

For the purpose of ranking all technically acceptable proposals, the following ratio will factor the technical and the price component to establish a total score:

Technical Score = total of points in evaluation section

Cost Score = $\frac{\text{Lowest Proposal Cost}}{\text{Cost on this Proposal}} \times 1,500$

Total Score = Technical Score + Cost Score

The proposal will be awarded to **the highest total technical and price score**



**Demande de propositions
K4E21-15-0024**

Titre : Réparation d'un édifice à Stony Plain, Alberta

La date limite pour présenter une proposition est le 15 sept 2015 14 h

Durée du contrat :

Date de début	Date de signature
Date d'achèvement des travaux	Le 31 mars 2016

Le but de cette demande de proposition est d'obtenir les matériaux et services pour remplacer une toiture à la station météorologique d'Environnement Canada, près de Stony Plain, en Alberta

Nous proposons de remplacer la toiture actuelle de l'édifice de la station d'aérologie de Stony Plain. Le toit a dépassé son cycle de vie et comporte des signes de détérioration importants. On a récemment observé plusieurs fuites.

Autorité contractante

Carl Bathgate
Regional Manager PNR / Gestionnaire
régional RPN
Contracting and Finance Directorate /
Direction générale des
approvisionnement et finance
Environnement Canada
Région des Prairies et du Nord

Bureaux Eastgate
9250-49th Street NW
Edmonton (AB) T6B 1K5

Courriel : carl.bathgate@ec.gc.ca
Téléphone : 780-951-8659

Environnement Canada se réserve le droit de rejeter la proposition reçue.

Le soumissionnaire retenu devra conclure un marché de services à court terme avec Environnement Canada.



ÉNONCÉ DES TRAVAUX K4E21-15-0024

Titre : Réparation d'un édifice à Stony Plain, Alberta

La date limite pour présenter une proposition est le 15 sept 2015 14 h

Durée du contrat

Date de début	Date de signature
Date d'achèvement des travaux	31 mars 2016

Contexte : Environnement Canada (SMC) possède et dirige une station météorologique à l'ouest de la ville de Stony Plain, en Alberta. Les installations se trouvent sur un grand terrain sur lequel on retrouve l'édifice principal, une remorque attenante, un bâtiment d'hydrogène, un garage pour l'entreposage et une variété d'instruments répartis sur le terrain. Des employés y travaillent par rotation de quarts de travail afin d'assurer une présence régulière 7 jours par semaine.

Les installations ont initialement été construites dans les années 1960. Plusieurs ajouts et modifications ont été effectués par la suite. Le toit a largement dépassé son cycle de vie. On a récemment décelé une fuite importante après une période de pluie.

Après cet incident, un spécialiste de toiture de la région a préparé un rapport d'inspection de la toiture de l'édifice. Les recommandations de ce rapport ont été indiquées dans l'énoncé des travaux ci-dessous, qui servira de guide pour les propositions.

Énoncé des travaux

Destruction

- Enlever et éliminer de la terrasse et de la clôture sur le toit
- Enlever et éliminer les solins
- Enlever et éliminer le système de couverture existant jusqu'à la terrasse de ciment
- Enlever et éliminer toutes les pénétrations de toit qui ne sont pas fonctionnelles
- Enlever et remplacer les instruments météorologiques en les remettant au même endroit
- Tous les matériaux doivent être éliminés dans des décharges ou des sites d'enfouissement autorisés.

Pose

- Installer un pare-vapeur feutré de bitume à deux épaisseurs n° 15
- Installer un isolant en polystyrène de type 1, à angle



- Installer des panneaux de bois à feuillure de 25 mm recouverts de bitume par-dessus l'isolant principal
- Installer une nouvelle membrane modifiée de type SBS recouverte de bitume. La feuille de base de la membrane devrait avoir une épaisseur minimale de 2,2 mm et comporter une armature de voile de verre de 90g/m². La membrane de finition doit avoir une épaisseur minimale de 4 mm et une armature de polyester de 180g/m². De plus, la membrane de finition doit être protégée par des granules de couleur. La membrane de bitume modifiée doit être installée selon les recommandations du fabricant en les suivant à la lettre.
- Installer de nouveaux solins en acier galvanisé préfini de calibre 26 sur le périmètre du toit. Les bordures doivent être complètement recouvertes de métal.
- Installer un métal galvanisé de calibre 26 pour les murs intérieurs et les contre-solins.
- Augmenter tous les périmètres de la toiture avec de nouveaux blocs de bois pour les adapter à l'épaisseur de la nouvelle installation.
- Installer de nouveaux solins pour les cheminées de ventilation de la plomberie
- Installer de nouveaux manchons de goudron pour remplacer les anciens
- Installer une nouvelle clôture, une nouvelle terrasse et de nouvelles passerelles.

Pour de plus amples renseignements et des photos supplémentaires, voir l'annexe A.

Les soumissionnaires qui souhaitent mener une inspection sur place avant de soumettre une proposition doivent prendre rendez-vous avec le gestionnaire du site, K. Cristo, durant la semaine du 24 - 28 août 2015. Ph : 780-963-2707

Base de paiement

Tout travail effectué sera soumis à une inspection menée par un service d'inspection indépendant, selon une liste de vérification avant de verser le paiement.

Méthode de paiement

Estimation fournie : **Montant proposé de base, plus la TPS**

Les versements sont effectués en fonction de jalons ou en totalité dès que les produits livrables précisés sont acceptés. Le représentant du Ministère doit étudier et approuver tous les produits livrables avant que tout versement soit fait.

Les jalons seront déterminés à la signature du contrat.

Le représentant du Ministère servira de point de contact pour l'entrepreneur et vérifiera si les travaux ont été effectués conformément à l'énoncé des travaux. Lorsque l'examen est



terminé, que les travaux sont achevés et que chaque facture est acceptée, le paiement est fait dans un délai de 30 jours.

DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE : Sans objet

Soumission des propositions : Toutes les soumissions DOIVENT porter le numéro de demande de proposition RFP # K4E21-15-0024

Toutes les propositions doivent être livrées au plus tard le 15 sept 2015 à :

Carl Bathgate,

Gestionnaire régional RPN / Regional Manager PNR

Direction générale des approvisionnements et finance / Contracting and Finance

Directorate

Environnement Canada

Région des Prairies et du Nord

Bureaux Eastgate

9250-49th Street NW

Edmonton (Alberta) T6B 1K5

carl.bathgate@ec.gc.ca

Téléphone : 780-951-8659

Information à inclure dans l'offre

Proposition technique : (La proposition technique contient tous les renseignements répondant aux critères évalués) Information à inclure dans la soumission

1. Calendrier de projet pour les services livrés
2. Proposition technique
3. Références / curriculum vitae
4. Numéro(s) de page(s) pour les critères obligatoires (Section 1.0 ci-dessous).
5. Utiliser les critères de proposition évalués pour les offres conformément aux instructions fournies dans le tableau ci-dessous :

Proposition financière :

2 – Dans une enveloppe distincte : Offre financière

Les réponses à l'évaluation technique et à l'évaluation financière DOIVENT être envoyées dans deux enveloppes DISTINCTES.

**CRITÈRES DE LA PROPOSITION TECHNIQUE**

Lorsqu'ils préparent les renseignements en réponse aux questions d'évaluation technique de leur proposition, les soumissionnaires doivent inclure les renseignements ci-dessous. Des curriculum vitae peuvent remplacer la proposition technique à condition qu'ils incluent tous les critères obligatoires et démontrent les critères cotés suivants :



CRITÈRE D'ÉVALUATION

1. Critères obligatoires : Les soumissionnaires doivent répondre à ces critères pour que leur candidature soit prise en compte. À défaut de répondre à tous les critères obligatoires, ils se verront éliminés du processus. La colonne « oui » doit être cochée pour chaque critère obligatoire. La proposition du soumissionnaire sera déclarée non conforme si elle ne respecte pas ces critères obligatoires.

Section 1.0 Critères obligatoires.

Critère	N° de page	À l'attention des soumissionnaires : Inscrivez à côté de chaque critère le ou les numéros de pages de votre proposition qui portent sur l'exigence indiquée dans les critères.	
		Oui	Non
Le soumissionnaire doit démontrer son expérience en gestion de projet et doit clairement indiquer comment il prévoit compléter le projet en joignant un plan de son processus étape par étape à sa proposition.			
Le soumissionnaire doit inclure des curriculum vitae pour tous les employés affectés au projet (y compris les sous-traitants) qui indique clairement leur expérience et expertise en lien avec les objectifs du projet. Les copies des certifications professionnelles applicables doivent être jointes à au moins un curriculum vitae.			
Le soumissionnaire doit inclure une copie de son certificat pour les indemnités en cas d'accident du travail.			
Le soumissionnaire doit inclure une copie de sa preuve d'assurance pour un minimum de 2 millions de dollars.			



II. Critères cotés : Les soumissionnaires recevront des points en fonction des critères de notation suivants (5000 points)

Chaque section d'exigence cotée (A2.1, A2.2, A2.3) doit au moins obtenir le pointage minimum pour que la proposition soit évaluée. Une proposition qui reçoit moins que le pointage minimum dans toute section sera considérée **non conforme** et sera éliminée de la compétition.

2.0 Exigences cotées

A.2.0	CRITÈRES TECHNIQUES COTÉS (Cote : 4=excellent, 3=très bon, 2=moyen, 1=mauvais, 0=inadéquat)	PONDÉRATION	COTE	NOTE
A.2.1	STRATÉGIE DE DÉMOLITION			
a)	L'entrepreneur démontre une compréhension de la portée des tâches de démolition et d'élimination décrites dans l'appel d'offres. La proposition inclut des renseignements expliquant comment cette portion du contrat sera accomplie.	100		
b)	L'entrepreneur a divisé la démolition et l'élimination en tâches logiques; il a planifié et décrit les tâches à exécuter en détail; il a fourni un échéancier et un calendrier détaillés; il a fait une estimation réaliste du temps nécessaire pour mener à bien les travaux.	100		
c)	L'entrepreneur décrit les options d'élimination pour les matériaux, y compris la méthode recommandée. L'élimination doit être effectuée dans une décharge	100		



	autorisée.			
	Résultat maximal possible		1200	
	Résultat minimal acceptable			
	Points accordés			
A.2.2.	FORMATION ET EXPÉRIENCE du personnel	PONDÉRATION	COTE	NOTE
a)	Expérience démontrée dans des projets de cette nature. Les soumissionnaires doivent indiquer l'expérience pertinente des personnes affectées à chaque tâche.	200		
b)	Références de trois différents clients pour lesquels le soumissionnaire a réalisé des projets d'ampleur et de complexité équivalentes, complétés au cours des 5 dernières années.	250		
	Résultat maximal possible		1800	
	Résultat minimal acceptable			
	Points accordés			
A.2.3	MATÉRIAUX ET DURABILITÉ	PONDÉRATION	COTE	NOTE
a)	La structure finale proposée devra avoir une durée de vie de 20 à 25 ans. Les soumissionnaires doivent suggérer des matériaux et expliquer pourquoi ces matériaux auront une telle durée de vie.	125		
b)	Description de la construction, y compris le type de bardeaux.	125		
c)	Une garantie est-elle offerte? Décrire cette garantie :	125		
d)	Stratégie de liaison avec le responsable technique.	125		
e)				
	Résultat maximal possible		2000	



Résultat minimal acceptable	
Points accordés	
NOMBRE MAXIMUM DE POINTS POSSIBLE	5000
NOMBRE DE POINTS TOTAL MINIMUM ACCEPTABLES	
RÉSULTAT TOTAL OBTENU	

Attribution des points

	CATÉGORIES	NOTE MAXIMALE	4
QUALIFIÉ	EXCELLENT	Exceptionnel. Potentiel de rendement extrêmement efficace.	4
	TRÈS BON	Candidat au-dessus de la moyenne et plus qu'adéquat pour un rendement efficace.	3
	ACCEPTABLE	Moyen, et devrait être adéquat pour un rendement efficace.	2
	FAIBLE	Rendement tout juste acceptable qui devrait répondre aux exigences minimales.	1



DISQUALIFIÉ	INSATISFAISANT :	Inacceptable. Ne satisfait pas aux exigences en matière de rendement.	0
--------------------	-------------------------	---	---



Évaluation de la proposition financière : À noter que pour toutes les propositions présentées par la poste, les réponses à l'évaluation technique DOIVENT être envoyées dans une enveloppe DISTINCTE de la proposition d'offre financière.

La proposition financière inclura le détail des matériaux proposés, et une deuxième ligne ou section avec les coûts liés à la main-d'œuvre.

Méthode de sélection appliquée pour l'octroi du contrat :

Le plus grand nombre de points obtenus pour le mérite technique et le prix combinés

Pour se qualifier, les soumissionnaires **doivent** respecter toutes les exigences obligatoires et obtenir la cote minimale indiquée pour les critères techniques cotés. Le contrat sera attribué selon l'établissement de la valeur optimale, en tenant compte à la fois du mérite technique des propositions et des évaluations de prix.

Afin de coter toutes les propositions acceptables sur le plan technique, le ratio suivant permettra de tenir compte de la composante technique et du prix pour établir une cote totale :

Note technique = total des points dans la section de l'évaluation

Note du coût = $\frac{\text{Proposition la moins coûteuse}}{\text{Coût de la présente proposition}} \times 1,500$

Cote totale = **Cote technique** + **Cote relative au prix**

Le contrat sera attribué au soumissionnaire ayant obtenu **la cote la plus élevée (cote technique + cote relative au prix)**.